

Le projet EuropaCity jugé peu compatible avec l'environnement

Une enquête publique critique l'urbanisation du triangle de Gonesse et le gigantesque projet commercial et de loisirs mené par Auchan

Il n'est pas certain que le projet d'EuropaCity, censé installer un immense complexe – méga-centre commercial, hôtelier et de loisirs... au nord de Paris, dans le triangle de Gonesse, à cheval sur le Val-d'Oise et la Seine-Saint-Denis –, sera prêt pour les Jeux olympiques de 2024, attendus à Paris. Dans les conclusions d'une enquête publique, qui s'est déroulée du 29 mai au 30 juin, le commissaire-enquêteur Ronan Hébert émet un avis défavorable sur « la révision générale du plan local d'urbanisme [PLU] de Gonesse », commune de quelque 26 000 habitants du Val-d'Oise.

Cette révision du PLU avait pour principal objectif de permettre l'urbanisation du triangle de Gonesse, par la conversion de terres agricoles en zone d'activité. L'arti-

ficialisation devrait concerner 300 ha de terres agricoles environ sur moins de 700 ha que compte aujourd'hui cette zone, dont 80 ha pour le seul projet d'EuropaCity.

Pour Ronan Hébert, par ailleurs vice-président adjoint chargé des infrastructures et du développement durable de l'université de Cergy-Pontoise, derrière la remise en question de la révision du PLU de Gonesse se joue d'abord le bien-fondé du projet d'Immochan, filiale du groupe Auchan alliée au chinois Dalian Wanda, pour construire le complexe d'EuropaCity, d'un coût annoncé de 3,1 milliards d'euros. M. Hébert souligne « des impacts environnementaux négatifs importants à très importants », en particulier s'agissant de la consommation massive de « terres agricoles fertiles les plus pro-

ches de la capitale (...) favorables à l'autosuffisance alimentaire et aux circuits courts », l'imperméabilisation des sols, l'atteinte à la biodiversité, etc.

« Prise de distance »

Le commissaire indique aussi que ce projet alliant commerces et loisirs – sont annoncés notamment un parc aquatique et un « parc des neiges », un parc de loisirs, une ferme et des zones de cueillette, des restaurants, des salles de spectacle, un « cirque contemporain »... – risque d'« impacter les équilibres économiques locaux et régionaux existants ». La région est en effet déjà largement dotée d'importants centres commerciaux et parcs de loisirs (Astérix, Disney...).

Cet avis défavorable, s'il n'est que consultatif, a été accueilli avec une

« grande satisfaction » par les opposants au projet, regroupés au sein du Collectif pour le triangle de Gonesse. « Cela ne signifie pas la victoire, mais nous aurons plus de force pour les recours juridiques. Nous ferons tout pour refuser EuropaCity et tous les projets visant à détruire ces terres agricoles », déclare Bernard Loup, son président.

Les opposants espèrent aussi beaucoup du ministre de la transition écologique et solidaire. « Il faut que nous entrions en phase de dégrisement sur la consommation abusive des sols et notamment des terres agricoles, et que nous cessions d'avoir la folie des grandeurs sur un certain nombre de projets commerciaux », a expliqué au Monde, lundi 28 août, Nicolas Hulot. Nous ne gagnerons pas la bataille climatique si nous ne cessons

pas d'artificialiser les sols. » Le ministre avait déjà tenu des propos similaires le 6 juillet, lors de la présentation de son plan climat, aussitôt salués par les opposants, qui y ont vu une « prise de distance », remettant en cause le soutien gouvernemental et régional à ce projet de développement économique, qui devrait, selon ses promoteurs, se traduire par la création de plus de 10 000 emplois.

Pour autant, les déclarations de M. Hulot ou les conclusions du commissaire-enquêteur ne signifient pas l'arrêt du projet. Le maire (PS) de Gonesse, Jean-Pierre Blazy, ardent défenseur du projet, a annoncé qu'il ferait connaître sa position sur la révision du PLU au cours de la première quinzaine de septembre – il peut le maintenir en l'état ou en élaborer un nou-

veau. La mairie a néanmoins expliqué sur son site que « les conclusions du rapport ne sont pas de nature à remettre en cause le principe de l'aménagement du triangle de Gonesse ».

Quant aux porteurs du projet, ils estiment que l'avis concerne l'ensemble de l'urbanisation de la zone et pas seulement le triangle et EuropaCity. « Je m'étonne que les opposants se focalisent sur ce projet alors que l'urbanisation se fera avec ou sans, que le PLU correspond aux attendus du schéma directeur régional d'Ile-de-France, qui a reconfirmé l'objectif de l'urbanisation du triangle de Gonesse », a déclaré au Monde David Lebon, directeur du développement d'EuropaCity. Pour ce dernier, c'est désormais aux élus de la ville de trancher. ■

RÉMI BARROUX